

DELIBERATION (2020-14) DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : versement des indemnités au maire

L'an deux mille vingt, le huit juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Date de convocation : 4 juin 2020

Présents : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Sébastien GARREAU, Jean-Marie BILLY, Antoine MARCHAND, Pascal BERTRAND, Michel MARTINIANI, Marie-Aimée GUILMAN, Claire JEAN.

Secrétaire de séance : M. Alain LAGRU

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants ;
Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Monsieur le Maire explique que l'indemnité de fonction du Maire est fixée par rapport à un pourcentage maximum de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale, ce pourcentage variant selon la population.

De 500 à 999 habitants 40.30 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Monsieur le Maire propose que cette indemnité soit fixée à 30.23 % (75 % de 40.30 %) de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale, à compter du 26 mai 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de fixer à 30.23 % (75 % de 40.30 %) de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale, le montant de l'indemnité pour l'exercice effectif des fonctions de Maire,
- que cette indemnité soit versée à compter du 26 mai 2020.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.
Affiché le 9 juin 2020.

Au registre sont les signatures,
En Mairie de La Roche Noire, 9 juin 2020.
Le Maire, Pascal BRUHAT

DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 09/06/2020

Reçu en préfecture le 09/06/2020

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 063-216303065-20200608-DEL2020_14INDEM-DE

ANNEXE 1 à la délibération numéro 2020-14

NOM	FONCTION	% INDICE BRUT TERMINALE DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
Pascal BRUHAT	Maire	30.23
Alain LAGRU	1 ^{er} Adjoint	8.03
Gisèle TESTARD	2 ^{ième} Adjoint	8.03
Patrick JULLIEN	3 ^{ième} Adjoint	8.03
Pierre DUPECHER	Conseiller municipal délégué	4.01
Sébastien SIRIEIX	Conseiller municipal délégué	4.01
Marie-Aimée GUILMAN	Conseillère municipale déléguée	4.01

Affiché le 9 juin 2020.

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche Noire, 9 juin 2020.

Le Maire, Pascal BRUHAT